EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 10/2

| Le Vingt cinq avril mil neuf cent quatre devant nous ont comparu publiquement en la maison commune | vingt dix huit à 17 heures 30 |
|---|--|
| Epoux | Epouse |
| Nom BREHIER | Nom CABAU CHERIEU |
| Prénoms Alain André | Prénoms Isabelle Louise Caroline |
| Né à Casablanca, Maroc, | Née à Aulnay sous Bois, Seine Saint |
| le17 Juillet 1956 | le <u>09 Décembre 1961</u> Denis |
| Fils de D BREHIER Jean Paul | Fille de D CABAU CHERIEU Edouard Jean Urbain |
| et de 10 <u>COURTIEU Andrée Emma</u> | et de Dupré Hélène Marie Louise |
| Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été fait | de contrat de mariage. |
| Los futuro consistate ant déclaré l'un an la l' | |
| Délivré conforme au registre, le 25 Auril 1998 | oux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. |
| (1) Nom et prénoms du père et de la mère. (2) Complèter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le (date) par (nom et résidence du notaire)". (3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc. | L'officier de R'état civil |
| MENTIONS MARGINALES (3) | |